



L'association des Gournaysiens pour la préservation de l'environnement et de votre cadre de vie.
Gournay Environnement - Association type Loi 1901 n°2227/4 mai 2000

Siège social : 46, promenade Marx Dormoy - 93460 Gournay-sur-Marne - Téléphone : 01.43.05.32.34 - e-mail : w.renault@chello.fr
<http://www.gournayenvironnement.org>

COMPTE-RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU 22 JUIN 2004 Gournay-sur-Marne

Ouverture de séance à 20h30

Présents : - Melle Bore (DDE)
- Melle Rafaillac (DREIF)
- M. Fr. Bertrand (DREIF)
- M. Desmond (Maire Adjoint chargé de l'Environnement et de la Sécurité)
- M. Champion (Maire de Gournay)

Absent non excusé : - M. Moreau (AM Environnement)

DDE = Direction Départementale de l'Équipement

DREIF = Direction Régionale de l'Équipement d'Ile-de-France

AM Environnement = Cabinet d'Études - Environnement

INTRODUCTION

Cette réunion publique a été organisée par la municipalité de Gournay-sur-Marne suite à la demande de l'association « Gournay Environnement », qui remercie M. le Maire d'avoir accédé cette requête.

En 2001, M. Gayssot (Ministre des Transports) « enterre » le projet de l'A103.

En 2002, le projet est de nouveau à l'ordre du jour.

M. le Maire précise que cette réunion publique a pour but d'informer et de rassurer les Gournaysiens. Il rappelle alors que le Conseil Municipal du 20 novembre 2003 vote NON à tout projet routier ou autoroutier par rapport au tracé envisagé.

M. Bertrand présente le plan de l'exposé qu'il va faire :

1. Quoi ?

L'étude actuelle n'est pas une relance de l'autoroute A103, ni des besoins des secteurs en matière de déplacements, mais une étude de l'aménagement des transports.

Cette étude porte sur 3 types de transports : 1- Autoroute

2- Transports collectifs

3- Amélioration des voiries locales

(4- Ne rien faire !)

2. Pourquoi ?

Les terrains actuellement gelés (depuis bon nombre d'années maintenant) pour le passage de ce projet d'aménagement des transports, pourraient être utilisés à d'autres usages ; c'est pourquoi un tel projet est de nouveau d'actualité. Actuellement, phase d'étude = rien ne serait encore décidé !

3. Comité de pilotage en juillet 2003 avait pour but de préciser les contrôles de l'étude.

L'étude en cours comporte 2 étapes : 1- Recensement de toutes les solutions des transports.

2- Évaluation en regard des enjeux locaux, en vue de la révision du schéma directeur d'Ile-de-France.

4. Conclusion : la position du « Ni-Ni » engendre des blocages fonciers très gênants.

Famille des transports routiers :

Après plusieurs rencontres du Bureau d'Etudes avec les Collectivités Locales, on arrive à plusieurs solutions en matière du nombre d'échanges possibles avec les voiries du secteur :

- Solution privilégiant les échangeurs : 1. avec la N370
2. avec la N34
3. avec la N199
- Solution réduisant les échangeurs : projet routier ou autoroutier enterré engendre trop de contraintes géographiques et n'offre qu'un seul échange au niveau de la N34.

Famille des transports en commun :

- Grande ceinture reliant les gares de Champigny-sur-Marne, Bry-sur-Marne et Noisy-le-Sec : solution contraignante car passage du fret et trop déportée par rapport au secteur.
- Réutilisation de l'emprise de l'A103 pour des tramways, par exemple. Liaison du RER A Noisy-le-Grand avec Noisy-le-Sec. Proximité des pôles d'attractions.
- Etudes en cours sur le plateau reliant Clichy-sous-Bois et Montfermeil faisant le lien entre EOLE et le RER A. L'avantage de cette solution est le lien avec le Nord de la région.
- Itinéraires Nord-sud ou Est-Ouest (liaison de la route de Meaux avec la N104) : amélioration des transports en commun.

Traversées envisageables de la Marne :

- ❑ Passage central sur l'emprise de l'A103.
- ❑ Passage sur une des berges en prolongement de Ville-Evrard.
- ❑ Passage un peu plus à l'Est au carrefour de la N34.

Pas de modification au niveau du pont de Gournay.

Question : pourquoi pas vers Neuilly-sur-Marne ou vers Torcy ?

Questions d'intérêts :

- ❖ Développement urbain, économique...
- ❖ Coulée Verte...

Le **Comité de pilotage de septembre 2004** validera toutes les solutions qui seront portées dans la phase d'évaluation, qui permettra d'éclairer les décideurs.

QUESTIONS DIVERSES

Intervenant dans la salle (Frank Fuchs - « Gournay Environnement »): précise que les Gournaysiens ne sont pas pour le « Ni-Ni » mais défendent le projet d'aménagement du Parc de la Découverte sur la Haute-Ile et défendent l'espace d'expansion des crues. De plus, il leur semble qu'un tracé routier favoriserait la réalisation de l'Usine de Méthanisation ; c'est pourquoi, ils pensent que les 2 projets sont liés !

Réponse de M. Bertrand: rappelle qu'il n'y a pas de projet d'autoroute... Mais que bon nombre d'études portant sur les besoins de déplacements ont été faites. Devant la situation actuelle de blocage, le Préfet de Région, M. Landrieux, a privilégié une solution pragmatique, à savoir : recensement des solutions - évaluation de ces solutions.

La phase d'évaluation consiste à mettre en relief les besoins spécifiques de ces solutions.

Il tient à préciser que l'étude en cours n'a aucun lien avec l'usine de méthanisation !

Intervenant dans la salle : pourquoi ce projet ressort-il alors que tous les Elus sont contre ?

Réponse de M. le Maire : malheureusement, tous les Elus ne sont pas contre : Gagny, Villemomble, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois pensent que la solution du passage d'une route désengorgerait leur ville.

Intervenante dans la salle (Françoise Renault - Présidente de « Gournay Environnement »): informe les Gournaysiens sur la conclusion de la réunion du 17 juin dernier : le Conseil Général est profondément contre le projet routier.

Intervenant dans la salle : qui sont les décideurs du comité de pilotage de septembre 2004 ? Quels sont les moyens légaux pour s'opposer au projet ?

Réponse de M. Bertrand : M. Landrieux, Préfet de Région « pilote » ce comité composé des Maires et des techniciens chargés du projet.

Intervention de M. le Maire : rappelle que les Gournaysiens demeurent contre tout projet routier ou autoroutier, se battront jusqu'au bout par tous les moyens y compris... La Manifestation !

Intervenante dans la salle (Natacha Erzegova - Journaliste « Le Monde »): Gournay offre un secteur de verdure qu'il est nécessaire de préserver tant sur le plan agréable que sur le plan utile au niveau environnemental. Se propose d'ameuter le public par la voix/voix des médias. Se demande s'il n'existe pas d'autre(s) no mens land(s) où « déplacer » ce projet ?

Réponse de M. Bertrand: il faut utiliser l'argument environnemental pour contrer ce projet et celui de l'usine de méthanisation. Rappelle qu'aucun projet n'est actuellement privilégié !!... Assure la volonté d'objectivité.

Intervenante dans la salle (habitante du centre de Gournay): pourquoi cette déviation ne désengorgerait-elle pas le centre de Gournay ?

Réponse de M. le Maire : les $\frac{3}{4}$ des automobilistes traversant Gournay sont des personnes de Seine-et-Marne et n'utiliseront pas l'A103. Il faudrait un autre pont sur la Marne...

Questions: pourquoi envisager le passage d'une route aux portes de Gournay qui ne servira pas aux Gournaysiens ? Pourquoi ne privilégie-t-on pas les transports en commun périphériques (PDU - Plan de Déplacement Urbain) ?

Intervenant dans la salle (Franck Fuchs - « Gournay Environnement »): précise qu'en terme de besoins, les Gournaysiens craignent que les frets des 3 usines représentent un gros avantage en faveur du scénario routier ou autoroutier.

QUESTIONS DIVERSES (suite)

Intervenant dans la salle : une étude de flux a-t-elle été faite ? Une étude d'impact a-t-elle été faite ? A-t-on fait la cartographie de la pollution ? Ce projet est-il compatible avec le nouveau plan de M. Chirac « Santé Environnement Durable » ?

Réponse de M. Bertrand : en ce qui concerne l'autoroute, des études ont été faites. En ce qui concerne les autres projets, ces études n'ont pas été faites car ces projets ne sont pas aussi avancés que celui de l'A103. En outre, les études de flux et de bruit seront réalisées. Dans tous les cas, il faut tenter de dépasser le cadre des solutions purement techniques...

Intervenante dans la salle (Sylvie Vallera - Adhérente de « Gournay Environnement ») : pourquoi ne pas relier Marne-la-Vallée à l'Actipôle de Villepinte, ce qui désengorgerait Gournay ? L'A103 serait à péage ? Il n'y aurait donc aucun intérêt pour Gournay ! Mais un intérêt pour les gros frets...

Réponse de M. Bertrand : en ce qui concerne la liaison entre Marne-la-Vallée et Villepinte, il existe un projet tangentiel Est mais il faudrait qu'il réponde à la plupart des attentes... (Les transports en commun sont-ils envisageables en bords de Marne ?) En ce qui concerne le péage éventuel de l'A103 ; cela serait fonction de la sensibilité de l'ouvrage. Il ne faudrait pas que le scénario de l'A14 se répète, à savoir : une autoroute trop chère et donc vide !

Intervenant dans la salle : existe-t-il un risque d'expropriations ?

Réponse de M. Bertrand : pas encore de réflexions à ce sujet...

Intervention de Melle Bore : un petit terrain a déjà été préempté sur Gournay, et quelques terrains ont également déjà été acquis sur d'autres communes.

Intervenant dans la salle : pourquoi commencer à acheter des terrains si le projet de l'A103 est vraiment abandonné, et, pourquoi acquérir déjà des terrains si nous sommes réellement dans une phase d'étude et ou apparemment rien n'a encore été décidé ?

Réponse de M. Bertrand : tente de rassurer la population en certifiant que rien n'a été décidé.....

Intervenant dans la salle : quel est l'impact sur la Marne ?

Réponse de M. Bertrand : renvoie à la DDE pour ce type de compétences. Il faut étudier le PPRI (Plan de Prévention du Risque d'Inondation) sur le secteur...

Intervenante dans la salle (Françoise Renault - Présidente de « Gournay Environnement ») : précise que nous ne pouvons pas procéder à une étude par rapport au PPRI car il est toujours en cours de réalisation !

Intervenant dans la salle (Franck Fuchs - « Gournay Environnement ») : accepteriez-vous d'attendre que les PPRI soient finalisés avant de continuer l'étude des projets ?

Réponse de M. Bertrand : lors des études des évaluations de projets, il faudra prendre en compte les éléments mais il est inutile d'attendre...

Question : M. Barnier s'était engagé à ne pas bétonner sur la Haute-Ile car ce serait dangereux pour Gournay et même Esbly en matière d'inondations...

QUESTIONS DIVERSES (suite)

Intervention de M. le Maire : s'engage à envoyer le compte-rendu intégral de la réunion du 6 juillet prochain à tous les foyers de Gournay. S'engage à informer tous les Gournaysiens concernant le bilan du comité de pilotage qui siègera en septembre prochain. Et, malheureusement, si les conclusions ne satisfaisaient pas aux attentes des Gournaysiens, M. le Maire manifesterait aux côtés de ses administrés, et espère vivement que ses adjoints et l'ensemble des élus feraient de même.

Intervenante dans la salle (Françoise Renault - Présidente de « Gournay Environnement ») : invite la population à venir à la biennale de l'environnement. Invite également les Gournaysiens à venir signer la pétition sur la Haute-Ile le 4 juillet prochain en rappelant que M. Huchon s'est engagé, dans sa campagne, à tenir compte de l'avis des associatifs s'il atteint 10% des inscrits. Enfin, invite les Gournaysiens à adhérer à « Gournay Environnement » car plus l'association comptera d'adhérents, plus les Gournaysiens auront de chance de se faire entendre !

Intervenant dans la salle (Franck Fuchs - « Gournay Environnement ») : lance un appel aux journalistes et aux juristes susceptibles d'apporter leur aide par le biais de leurs compétences.

A la demande de bon nombre de Gournaysiens au sujet de l'Usine de Méthanisation,

Intervention de M. le Maire : informe qu'il a visité l'usine de méthanisation de la Varenne-Jarcy. Françoise Renault, Présidente de « Gournay Environnement », et M. Lattaud, également membre de cette association ont également participé à cette visite suite à l'invitation de la Municipalité.

Malheureusement, le jour de la visite, l'usine était arrêtée mais il a été précisé qu'en hiver, il n'y a aucune odeur. M. le Maire a donc émis le souhait de participer à une autre visite de ce site en état de fonctionnement, et en été si possible !

Intervenant dans la salle : et les inondations par rapport à l'usine ?

Réponse de M. le Maire : si l'on se réfère à la cote des inondations de 1910, l'usine serait inondée !

Intervenant dans la salle (Franck Fuchs - « Gournay Environnement ») : précise qu'il semble que la méthanisation soit la meilleure technique afin de traiter les déchets organiques. Cependant, ce type de traitement émet un peu de sulfure d'hydrogène. Cet élément chimique appartient à la classe des produits très dangereux (puisque mortel à hautes doses). Certes, il ne semble pas nuisible à la santé si l'on en respire à faible dose. Cependant des incertitudes demeurent : nous n'avons pas encore assez de recul pour statuer sur l'impact de ce sulfure d'hydrogène à long terme sur la santé - même à dose modérée, et, quelles seraient les conséquences, pour la population, d'un accident au niveau de l'usine ?

Intervenant dans la salle : nous parlons de phase d'étude, mais des travaux sont déjà en œuvre sur la Haute-Ile ?

Réponse de Françoise Renault - Présidente de « Gournay Environnement » : ces travaux concernent l'aménagement du Parc de Découverte Ornithologique sur la Haute-Ile. Les entonnoirs creusés sont le fruit de l'étude de la nappe phréatique. Quant aux travaux situés en bordure du site, il s'agit en fait d'études archéologiques. Rappelle également, que l'aménagement de la Haute-Ile en Parc de Découverte est acquis, et, actuellement la bataille menée consiste à conserver le domaine qui borde ce site en zone d'expansion des crues.

Clôture de séance à 23h30

Compte-rendu rédigé par Christine Perrin